

DE WILDE D'ESTMAEL, Tanguy et Michel LIÉGEOIS, *Deux poids, deux mesures ? L'ONU et le conflit israélo-arabe. Une approche quantitative*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain/CECRI, 2006, 108 p.

Louis-Jean Duclos

Volume 39, Number 2, juin 2008

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/019204ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/019204ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Duclos, L.-J. (2008). Review of [DE WILDE D'ESTMAEL, Tanguy et Michel LIÉGEOIS, *Deux poids, deux mesures ? L'ONU et le conflit israélo-arabe. Une approche quantitative*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain/CECRI, 2006, 108 p.] *Études internationales*, 39(2), 320–321.
<https://doi.org/10.7202/019204ar>

des acteurs de la résolution des conflits armés. Ce faisant, il montre l'intérêt de la recherche empirique dans ce domaine. Essentiellement nourrie d'entretiens couvrant de nombreux événements tirés d'un (trop ?) grand nombre de cas, cette recherche renseigne sur l'univers des diplomates en charge de conflits armés, leurs modes de pensée dominants, leurs dilemmes, etc. Le lecteur notera à l'occasion une sympathie claire en faveur de l'idéal onusien et une critique fréquente des pratiques « belligères » des États, États-Unis en tête. Le revers de la médaille en est une certaine fragilité des conclusions à prétention généralisable concernant les facteurs de succès ou d'échec des groupes d'amis. En effet, ces conclusions se fondent sur une restitution des événements inspirée des témoignages des protagonistes. Pointons ainsi tout le poids régulièrement accordé par l'auteure aux perceptions des acteurs, à leurs traits de caractère supposés, à leur interprétation parfois héroïque des choses, etc., malgré les risques de rationalisations *ex post* de ces souvenirs vieux de 10 à 20 ans. Les entretiens menés auraient mérité des enquêtes complémentaires dans l'environnement de ces personnes (documents officiels, analyse de la presse locale, entretiens avec des partenaires et surtout des rivaux dans les champs professionnels et politiques concernés), afin de les resituer dans leur parcours, leurs stratégies et leur positionnement social, professionnel et politique. Malgré cette nécessaire prudence liée à la méthodologie choisie, l'ouvrage n'en demeure pas moins très instructif.

David AMBROSETTI

ISP/CNRS, Université Paris X, Nanterre, France

Deux poids, deux mesures ? L'ONU et le conflit israélo-arabe. Une approche quantitative.

DE WILDE D'ESTMAEL, Tanguy et Michel
LIÉGEOIS. Louvain-la-Neuve, Presses
universitaires de Louvain/CECRI, 2006,
108 p.

Énoncer que le conflit israélo-arabe pourrait être traité selon « deux poids, deux mesures » est généralement interprété comme relevant d'une démarche militante anti-israélienne. Aussi bien, cette interrogation ne trouve-t-elle guère sa place dans la littérature savante puisqu'elle nécessite chez ceux qui la posent le courage d'affronter la désapprobation d'une communauté scientifique devançant en cela l'opinion publique occidentale dominante. En s'engageant dans ce débat nos auteurs ne manquent pas d'un certain courage qui va en contrepartie de pair avec la prudence de ne fonder leurs analyses que sur des données purement quantitatives.

Dans l'introduction de l'ouvrage, T. de Wilde d'Estmael et Michel Liégeois s'en expliquent : ils comptent sur « la rigueur empirique et l'honnêteté analytique » pour contrebalancer la « passion » qui anime la plupart des analystes du conflit israélo-arabe selon leur degré d'implication. S'agissant de la critique commune aux deux parties, disent les auteurs, consistant en la partialité de l'ONU en faveur de leur adversaire, ils vont donc, pour y voir plus clair, s'en tenir à l'exploitation de données quantitatives appropriées. Ainsi parviendront-ils notamment à mettre en lumière les évolutions de la politique onusienne vis-à-vis du conflit israélo-palestinien et à « débusquer les mythes » qui en altèrent la perception.

En fait d'« ONU », il n'est question ici que de la production du Conseil de sécurité de l'ONU (CS) et de son Assemblée générale (AG) en termes de résolutions. L'analyse de l'activité du CS fait l'objet d'une première partie, la plus fournie et la plus instructive aussi. Après quelques généralités sur les méthodes de travail et moyens d'actions du CS, les observations empiriques qui s'ensuivent montrent que, contrairement à certains préjugés, le conflit israélo-arabe, avec 260 résolutions le concernant de 1948 à 2006, non seulement n'est pas surreprésenté, mais également qu'aucune d'entre elles ne se réfère au chapitre VII de la Charte (recours à la coercition). D'autres préjugés qui tendraient à dénoncer le parti-pris pro-israélien du concert des grandes puissances s'exprimant dans le cadre du CS ne résisteraient pas à l'examen du contenu de ces résolutions, puisque qu'une majorité d'entre elles désapprouvent d'une manière ou d'une autre les agissements d'Israël, majorité qu'aggraverait la prise en compte de résolutions rejetées pour cause de veto ou non soumises au vote sous l'effet du « veto préventif » (retrait d'un projet de résolution sous la menace d'un veto certain).

À l'AG de l'ONU, la désapprobation de la politique israélienne est plus constante encore et plus sévère. Émanant d'une institution aux pouvoirs limités qui s'est fait une spécialité de l'« incantation » et de l'« antienne rituelle » où anti-israélisme et anticolonialisme se confondent, elle est insignifiante.

En limitant leur recherche à la production du CS et de l'AG de l'ONU, T. de Wilde d'Estmael et M. Liégeois

ont certes délibérément limité leur propos, ce qui, on peut le regretter, les a amenés, entre autres, à se dispenser de toutes références bibliographiques. On peut regretter encore davantage le fait qu'une relative égalité formelle de traitement de chaque partie par le CS – les gesticulations de l'AG étant nulles – les conduise à répondre par la négative à la question des *deux poids, deux mesures*. La construction compliquée d'indices de pondération censés contextualiser les chiffres n'a pas suffi à pleinement situer ceux-ci dans l'ordre politique d'ensemble hors duquel ils ont peu de sens. Les « équilibres » qu'ils révèlent ne sont en effet qu'une condition parmi d'autres de la poursuite encouragée d'un conflit inégal favorable à l'une des parties. À l'inverse, la désignation des responsabilités et les sanctions qu'elles appelleraient relèveraient d'un « manichéisme » insupportable à la « communauté internationale » telle qu'elle s'exprime au sein du CS.

Toutefois, faute de répondre par oui ou par non à la question des *deux poids, deux mesures* qu'ils ont formulée eux-mêmes, les auteurs ont opposé à juste titre la « grande velléité » des résolutions adoptées à la « redoutable efficacité » de celles qui ne l'ont pas été, parce que, précisément, elles étaient efficaces. Ce faisant, ils ont bien montré que, quantitatif ou non, le traitement du conflit israélo-arabe relève de la volonté des États, dont l'ONU ne s'avère qu'un lieu de mise en scène.

Louis-Jean DUCLOS

Retraité du Centre d'études et de recherches internationales, Fondation nationale des sciences politiques, Paris, France